



Chiffrage et indemnité delais

Par **sosolilo**, le **23/08/2011** à **16:09**

Bonjour,

je souhaiterai savoir entre le chiffrage envoyé à l'assurance et l'indemnisation finale combien de temps il y a t-il ?

entre le chiffrage demander et la somme finale environ combien de mois ?

merci

Par **chaber**, le **23/08/2011** à **16:14**

bonjour

votre question est un peu vague.

Quelle est la nature du sinistre?

Par **sosolilo**, le **23/08/2011** à **21:51**

Bonsoir, alors j'ai eu un accident de voiture,
18 mois pour consolider 3 mois d'hospi complete + 3 mois d'hospi de jour + avant l'opération
6 mois à la maison pour stabilisation avant opération en etant couché 24/24h

polyfracture du dos et écrasement de la vessie

mon avocate demande 530000e de dommage et intérêt mais quand aurai je la vrai somme proposé et quand aurai je le cheque pensez vous?
merci de votre réponse!

ps: combien puis je espérer réellement?

Par **chaber**, le **24/08/2011** à **15:06**

vous avez déjà certainement obtenu une ou des provisions.

Si vous êtes consolidé, un médecin expert a dû vous examiner et déposer un rapport fixant les degrés de votre préjudice, ce qui semble être le cas puisque votre avocat a présenté une réclamation.

Lorsque les deux parties sont tombées d'accord, l'indemnisation a lieu assez rapidement.

Par **sosolilo**, le **24/08/2011** à **17:18**

Oui j'ai eu 25000e de provision pour le moment donc je dois patienter merci beaucoup